



⇒ **GRÈVE JUSQU'AU RETRAIT DU PROJET DE LOI SUR LES RETRAITES**  
⇒ **MOBILISATIONS PARENTS/ENSEIGNANTS CONTRE LE MANQUE DE REMPLAÇANTS, DE FORMATION, DE RASED, ETC.**  
**C'EST TOUS ENSEMBLE QU'ON VA GAGNER !**

## Grève Interprofessionnelle du Mardi 12 octobre sur les retraites :

- Il faut participer massivement aux AG et reconduire la grève
- Remplir et déposer la déclaration d'intention de grève  
Le Vendredi 8 octobre à 17h au plus tard

**Pages 2 et 7**

## On veut des remplaçants ! Des titulaires et pas des précaires !

- Le tract de SUD sur les problèmes de remplacements et l'embauche de contractuels (CDD) dès septembre !

**Page 3**

## • Infos PES

### • Budget 2011: 16 000 postes supprimés !

- Le ministère va encore supprimer des milliers de postes dans l'éducation alors que son bouclier fiscal favorise les plus riches ! Qui va payer la note ? Les élèves et les personnels ! Le détail des mesures.

**Page 4**

## Prendre contact, adhérer à SUD :

- Les sections locales dans les villes,  
la permanence du syndicat (du lundi au Vendredi 9h-17h),  
le bulletin d'adhésion

**Pages 5, 6 et 8**

7 SEPTEMBRE : 2,5 MILLIONS    23 SEPTEMBRE : 3 MILLIONS !!!

# MAINTENANT : ON CONTINUE !

## A PARTIR DU MARDI 12 OCTOBRE

# GREVE JUSQU'AU RETRAIT

## DU PROJET DE LOI SUR LES RETRAITES !

### ⇒ Une mobilisation qui monte !

Les taux de grévistes sont très forts, les manifestations sont impressionnantes dans la rue. La pression monte contre une réforme injuste et un gouvernement de plus en plus impopulaire.

### ⇒ Des secteurs qui discutent déjà des suites du 12 octobre !

Plusieurs secteurs professionnels évoquent déjà la nécessité de poursuivre la mobilisation au-delà du 12 octobre. Dans la culture, à la SNCF, plusieurs syndicats (CGT-SUD) vont mettre en débat la reconduction de la grève dans les AG des personnels. La question de la grève jusqu'au retrait se pose de plus en plus.

### ⇒ L'Élysée nie l'évidence : la pression s'enracine et s'étend !

Sarkozy et Woerth n'ont même pas attendu que les manifs du 23 soient terminées pour annoncer un soi-disant reflux de la mobilisation. Mais avec 3 millions de grévistes et 20 cortèges de plus que le 7, c'est l'inverse : le mouvement s'étend et la colère monte dans le public et le privé.

### ⇒ Un pouvoir discrédité et affaibli

L'affaire Woerth-Bettencourt a permis de montrer les collusions du pouvoir avec les grandes fortunes. Le bouclier fiscal de Sarkozy a d'ailleurs permis de rembourser 30 millions d'€ à Liliane Bettencourt. De l'argent, il y en a !

SUD Education appelle :

- ☞ à participer massivement aux AG de grève le mardi 12 octobre dans les villes
- 📄 Consultez le site de SUD pour les heures et les lieux des AG
- ☞ à voter en AG la grève reconductible jusqu'au retrait du projet de loi sur les retraites

## La grève jusqu'au retrait est la seule réponse à la hauteur !

Les salariés sont fortement mobilisés. A chaque journée de grève, il y a plus de monde dans la rue que la fois précédente. Il faut maintenant passer à l'étape suivante de la mobilisation : la grève générale interprofessionnelle jusqu'au retrait !

En 1995, c'est une grève générale qui a bloqué le pays et permis aux salariés de gagner contre Juppé.

La pression par la grève et les manifestations doit s'amplifier. Il faut étendre la grève reconductible jusqu'au retrait du projet de loi sur les retraites et jusqu'à l'arrêt de la politique de casse du service public d'éducation.

Tous ensemble, on va gagner !



# Pour nos classes : on veut des remplaçants ! Des titulaires ! Pas des précaires (CDD)!

L'année dernière, des milliers de journées n'ont pas été remplacées surchargeant les classes des enseignants, dégradant les conditions d'enseignement pour nos élèves.

Cette année, l'inspecteur d'académie nous a affirmé qu'il y aurait du « surnombre », c'est-à-dire plus d'enseignants que de postes.

## Dès la rentrée : il y a déjà des élèves sans enseignants dans le 93 !!!

Mais de nombreux ZIL, BD et BFC sont affectés sur les postes vacants et ne sont plus disponibles pour assurer leurs missions de titulaires-remplaçants. Sur plusieurs villes (St-Denis, Bagnolet, Stains, etc.) il n'y a plus de remplaçants disponibles !!! Déjà !!!

16 000 suppressions de postes par an, ça fait des dégâts. La baisse drastique du nombre de personnes recrutés par concours entraîne la pénurie de moyens de remplacement dans les écoles.

Pour l'inspecteur d'académie de Seine-Saint-Denis, il n'y a pas de problème puisque, selon lui : « *La seconde vague des professeurs des écoles stagiaires arrive en novembre. Et, si il n'y a pas assez de remplaçants, on ne va pas s'interdire de recruter (en CDD) des étudiants en Master.* »

Nous devrions donc attendre le mois de novembre pour tomber malades et accepter le recrutement de personnels sous contrats précaires !!!

## Embauche de précaires, suppression de la formation : Des « réponses » inacceptables !!!

⇒ Les collègues professeurs des écoles stagiaires vont se voir imposer des postes de remplaçants alors qu'ils sont déjà fragilisés par la suppression de leur droit à la formation initiale !

⇒ Des étudiants préparant le concours se voient « proposer » des CDD pour des missions de remplaçants dans les écoles. Embauchés sous contrat précaire, comment peuvent-ils se consacrer à la préparation et la prise en charge d'un groupe-classe alors qu'ils sont légitimement accaparés par leurs révisions du concours ?

⇒ Comment accepter que sur une même classe, il y ait 3, 4 enseignants ou plus sur une même année scolaire ? Quelle continuité des apprentissages pour les élèves ? Quelle organisation du travail de classe pour les enseignants ?

## Enseignants/parents : Relançons la mobilisation !

Il n'y a pas de solution à moyens constants. Le « bricolage » actuel ne sert qu'à masquer la pénurie de moyens imposée par le ministère. C'est la porte ouverte à la généralisation du recrutement par contrats précaires des étudiants Masterisés.

Les enseignants et les parents de Seine-Saint-Denis se sont très fortement mobilisés l'année dernière pour exiger des postes d'enseignants titulaires-remplaçants pour les écoles du département. Il faut plus que jamais relancer cette mobilisation, en organisant des collectifs unitaires intersyndicaux avec les parents d'élèves (et la FCPE).

**La mobilisation nous permettra d'exiger la hausse du nombre de postes aux concours et le départ en formation des enseignants stagiaires !**



## SUD Education lutte pour

- L'arrêt du recrutement de personnels sous contrat précaire (CDD appelé « stage »)
- La création immédiate de 450 postes d'enseignants titulaires-remplaçants pour le 93 (pour renforcer les brigades ZIL, départementales et formation continue)
- Le départ immédiat des PES en formation initiale rémunérée à l'IUFM et non leur utilisation comme « moyen de remplacement »
- aucun stage en responsabilité (CDD) pour les étudiants avant la réussite au concours
- Salaire au moins égal au SMIC pour les étudiants

# Solidaires Unitaires Démocratiques

## Pourquoi se syndiquer à SUD éducation ?

\*Parce qu'il est urgent d'entrer en résistance face à ce gouvernement qui n'a qu'un but : détruire les droits et les garanties collectives des travailleurs (Sécu, Retraites par répartition, droit de grève, Code du Travail).

\*Parce que SUD éducation groupe dans un même syndicat tous les salariéEs du premier (écoles) et du second degré (collèges, lycées), tous les personnels ouvriers, administratifs, enseignants et d'éducation.

\*Parce que dans le cadre de l'Union Syndicale Solidaires, les travailleurs de l'éducation sont en lien avec les cheminots, les postiers, les personnels hospitaliers et les salariés du secteur privé. Nous faisons partie d'une même classe sociale, nous sommes Unis et Solidaires.

\*Parce que SUD éducation lutte à la fois pour les revendications immédiates des collègues (salaires, conditions de travail, protection sociale, etc.) mais aussi pour une rupture avec le système capitaliste qui impose l'inégalité dans la répartition des richesses (produites par les salariéEs).

## Contactez les sections locales SUD

- Section Locale SUD de Saint-Denis :** Rodolphe Ciulla, École maternelle Henri Wallon 06 70 19 67 61
- Section Locale SUD La Plaine Saint-Denis :** Elodie Boussarie, École élémentaire Aimé Césaire 06 73 14 08 55
- Section locale SUD de La Courneuve :** Geoffrey Gibert, École élémentaire Jules Vallès 0632 41 28 51
- Section Locale SUD d'Aubervilliers :** Sabine Duran, Contact au 06 75 70 94 79
- Section Locale SUD de Bobigny :** Isabelle Dréau, École élémentaire Marie Curie 06 11 82 69 69
- Section locale SUD de Romainville :** Agnès Guichard, École maternelle Gabriel Péri 06 86 80 38 60
- Section locale SUD Montreuil :** Xavier Godeau École Henri Wallon 06 70 00 86 00  
Christiane Ourliac, École maternelle Jules Ferry 01 42 87 48 77
- Section locale SUD Montfermeil :** David Mateus, École élémentaire Victor Hugo 01 45 09 27 80
- Section locale SUD Sevran :** Sandra Claudon, École maternelle Jean Perrin 06 86 56 01 70  
Cécilia Dray, École élémentaire Nobel 01 43 83 98 21
- Section Locale SUD Villepinte :** Christophe Jallon, école élémentaire Victor Hugo-1 06 12 56 53 77
- Section locale SUD Épinay :** Marc Van Der Voerd, École élémentaire A Dumas 01 48 41 70 66
- Section Locale SUD Rosny sous Bois :** Cédric Lecour, Contact au 06 20 56 14 94
- Section Locale SUD Villetaneuse-Pierrefitte :** Thomas Donadiou, École élémentaire Jean-Baptiste Clément 06 6312 23 90
- Section Locale SUD Bondy :** Patricia Géraud, École élémentaire d'application Terre st Blaise 01 48 49 27 91

Dispensé de timbrage

CRETEIL

Créteil  
**SUD**  
Éducation

**P**

11-13 rue des Archives  
94010 CRETEIL CEDEX

**PRESSE**

DISTRIBUEE PAR

LA POSTE 

Déposé le : 04/10/2010


Supplément n°2 au JA N°84 de septembre 2010

Prix : 1,5 € / Abonnement : 15 €

## SOMMAIRE

- 1- Sommaire
- 2- Appel Grève Mardi 12 octobre
- 3- Manque de remplaçants
- 4- Contacter SUD éducation Créteil
- 5- Tract d'appel à la Grève du 24 Juin
- 6- Déclaration de grève **à donner vendredi 8 octobre à 17h au plus tard**
- 7-et 8- Bulletin d'adhésion

Contactez SUD ?  
*Un numéro :*

 01 43 77 33 59

*Une adresse mail :*

 [contact@sudeduccreteil.org](mailto:contact@sudeduccreteil.org)

*Un site :*

 <http://www.sudeduccreteil.org>



**SUD Éducation Académie de Créteil**

Maison des syndicats de Créteil 11-13 rue des Archives 94010 Créteil cedex

Tel : 01.43.77.33.59 e-mail : [contact@sudeduccreteil.org](mailto:contact@sudeduccreteil.org) <http://www.sudeduccreteil.org>

**Syndicat affilié à l'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES**

Directeur de la publication : Philippe BARRE Commission Paritaire N° 1210S07631

# Infos ! professeurs des écoles stagiaires !

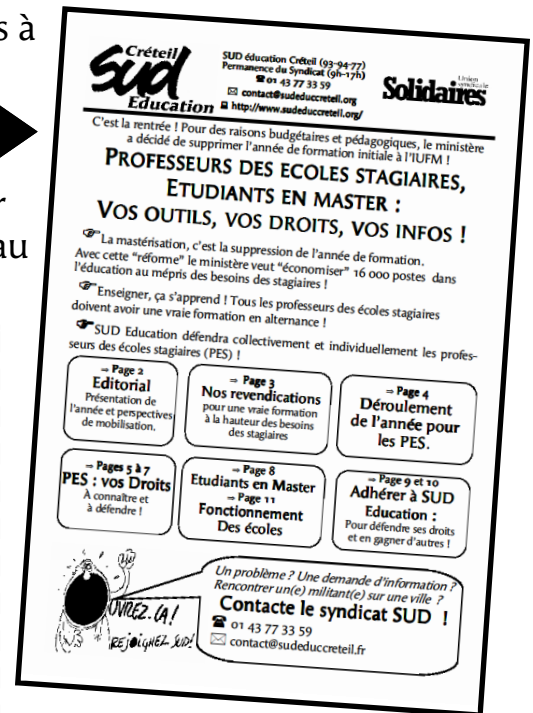
Pour connaître vos droits en tant que stagiaires, n'hésitez pas à nous commander la brochure des droits des PES, par simple demande par mail en écrivant à :

✉ [contact@sudeduccreteil.org](mailto:contact@sudeduccreteil.org)

Nous vous enverrons le nombre de brochures souhaitées par voie postale. Pour toute question, contactez la permanence au

01 43 77 33 59

➔ **Scandale !** Les PES ont été obligés de payer les frais d'inscription à la bibliothèque de l'IUFM ! En plus d'être privés de leur droit essentiel à la formation initiale, nos collègues stagiaires doivent payer pour avoir le droit de lire des ouvrages pédagogiques !!! SUD Education a interpellé l'inspecteur d'académie pour que la gratuité (qui tombe sous le sens !) soit instaurée pour les PES. L'IA s'est engagé à intervenir auprès de l'IUFM pour que cette gratuité soit effective. SUD Education sera vigilant quant à l'application de cette mesure !



## Budget 2011 : encore 16 000 postes supprimés dans l'éducation !!!

Une dépêche du 30 septembre nous informe sur le détail des économies de postes à la rentrée 2011 ! Qu'on se rassure tout de suite, le ministère précise que ces suppressions se feront « *au plus près du terrain* ». C'est le comble du cynisme !!!

⇒ « augmentation des effectifs dans les classes des écoles (...) qui ne relèvent pas de l'éducation prioritaire »

Combien d'écoles non-ZEP du 93 concentrent toutes les difficultés des écoles ZEP ? Il n'est pas question de déroger aux seuils d'ouverture spécifiques aux écoles de Seine-Saint-Denis, acquis de la grève de 1998 !

⇒ « les enseignants actuellement affectés en dehors des classes vont être ramenés devant les élèves »

En 2008/2009, les mêmes termes ont été employés pour supprimer 3000 postes de maîtres E. SUD Education s'opposera à toutes les suppressions de postes de maître E, G ou de psychologues scolaires !!!

⇒ « diminution de la scolarisation en maternelle des enfants âgés de deux ans »

Réduire le nombre d'élèves de 2 ans scolarisés c'est empêcher les enfants des milieux les plus défavorisés de bénéficier d'une scolarisation qui leur apporte beaucoup, notamment dans le domaine du langage. Le but de cette mesure est bien sûr de diriger les enfants vers les « jardins d'éveil » payants de Nadine Morano !!!

⇒ « Adaptation des dispositifs de remplacement des enseignants absents, notamment en organisant la formation continue des professeurs en dehors de leur temps de service. »

Ça y est ! Après la suppression de la formation initiale, c'est la remise en cause de la formation continue !!! La volonté est claire : « économiser » les postes des enseignants de la brigade de formation continue.

⇒ « Regroupements possibles d'établissements scolaires »

C'est une application directe des propositions issues du rapport du député UMP Frédéric Reiss préconisant la mise en place des Etablissements Publics du Primaire (E2P, ex-EPEP).

Reiss veut que des directeurs-chefs d'établissement soient nommés à la tête de ces E2P. Ce directeur, véritable supérieur hiérarchique, serait selon le député UMP, un « leader pédagogique » disposant de pouvoir pour l'affectation des enseignants et l'embauche de personnels précaires !

Ces mesures font partie d'un plan cohérent de casse de l'école publique. Ce budget est une véritable provocation à l'encontre des personnels et des élèves !

SUD Education a proposé aux autres organisations syndicales du département de se rencontrer au plus vite pour organiser la riposte unitaire à ces projets de régression éducative !

# Grève commençant le mardi 12 octobre 2010

## Déclaration d'intention de participation à la Grève

NOM ..... Prénom.....  
Professeur des écoles,  
en poste à.....

**Objet :** Déclaration individuelle d'intention de participation à la grève commençant le mardi 12 octobre 2010

M.Mme l'IEN de la circonscription  
de.....

Je, soussigné..... ,  
professeur des écoles en poste à ....., dé-  
clare mon intention de participer au mouvement de grève commençant  
le mardi 12 octobre 2010 (et continuant le 14 octobre, puis le 15 octo-  
bre, le 18 etc.), appelé par le syndicat SUD éducation Créteil, conformé-  
ment à l'article L.133-4 du Code de l'éducation.

L'article L.133-5 du code de l'éducation stipule que « *les informations is-  
sues des déclarations individuelles ne peuvent être utilisées que pour l'or-  
ganisation, durant la grève, du service mentionné à l'article L.133-4. Elles  
sont couvertes par le secret professionnel.* ».

Cette déclaration n'indique en rien ma participation effective au mouve-  
ment de grève. C'est une déclaration d'intention.

Veuillez croire, M... l'IEN, à mon attachement au service public d'éduca-  
tion nationale.

Le.....

Signature :

